Tel : 04 92 73 42 21
En cas d'absence : 06 74 59 14 52 ou 06 98 80 91 01
Jean-Claude Ghennaï Conseiller du salarié : 06 65 50 28 2 3
Mail : cgthopmanosque@gmail.com
Blog : www.cgt-hopital-manosque.fr

CTE DU 26 NOVEMBRE 2015

BILAN SOCIAL : QUELQUES CHIFFRES SONT PLUS PARLANT PARFOIS QUE DE LONGS DISCOURS

Lors du CTE (Comité Technique d'Etablissement), la direction nous a présenté le Bilan Social 2014.

Le bilan social est un document obligatoire pour les établissements de plus de 300 salariés. Il fait l'objet d'une procédure d'informations, consultations du CTE et fournit un certain nombre d'informations, définies par le Code du travail sur les grandes questions sociales : Emploi, Rémunération, Formation professionnelle, Conditions de travail, Santé et sécurité au travail, Relations professionnelles.

La consultation des instances doit se faire avant le 15 avril de l'année N+1. Il est dommage de n'avoir ce bilan 2014 que fin novembre 2015.

Le taux de contractuels sur l'effectif global continue de progresser et donc le taux de titulaires de diminuer également. La CGT alerte sur la dérive actuelle de précarisation du personnel et demande une augmentation du nombre de titularisations.

La CGT déplore l'augmentation du taux d'absentéisme des agents pour raisons médicales, symptôme d'une dégradation réelle des conditions de travail (le nombre moyen de jours d'absence par agents pour motifs médicaux a augmenté de 3,7% entre 2012 et 2013, et progressé de 7,1% entre 2013 et 2014). La CGT demande une meilleure reconnaissance des AT / MP et une meilleure fluidité dans le traitement des dossiers.

La dégradation des conditions de travail accompagne également celle du pouvoir d'achat. Pourtant aujourd'hui quand on regarde par exemple les heures supplémentaires, les heures de récupération et les intérimaires, cela représente de nombreux emplois qui manquent.

REMETTONS LE TRAVAIL ET LES TRAVAILLEURS AU CENTRE DES PRIORITES !

Il a fallu de nombreux suicides au travail pour qu'on commence à s'intéresser aux RPS (Risques Psychosociaux). C'est déjà un bon début de s'y intéresser. Mais pour le moment les plans d'action mis en place sous injonction légale sont loin du compte. On s'intéresse aux conséquences plutôt qu'aux causes...on est plutôt dans une démarche de réparation. La question des RPS est un bon exemple de la situation que vivent les professionnels de santé à l'hôpital.

De manière plus générale concernant la santé au travail, la plupart des études démontrent que le Travail demeure un déterminant central de construction ou de dégradation de la santé. Les dépenses liées au "Mal Travail" en France sont estimées aux alentours de 4 points de PIB, soit 80 milliards, soit 8 fois le déficit de l'Assurance Maladie.

Le bien-être, la santé de toutes et tous n'est pas un « coût ». C'est un investissement pour une société meilleure. Nous n'avons pas besoin d'une réforme qui vise la réduction des remboursements des frais de santé. Le progrès revendiqué par la CGT, c'est l'amélioration des conditions de vie et de travail réduisant considérablement les dépenses de santé.

Il est nécessaire de renverser la politique de santé, pour la tourner essentiellement non plus vers la réparation, mais l'engager résolument dans la prévention, l'éducation, la promotion du travail et de la santé.

Il nous faut améliorer la qualité du travail et redonner l'initiative aux salariés, que chacun puisse être fier du travail réalisé, que chacun ait la possibilité de s'épanouir dans la réalisation de son travail. Améliorer la qualité du travail c'est aussi améliorer la qualité de vie.

Nous sommes dans un système où la rentabilité et la mise en concurrence permanente sont au centre. Pourtant, un système où les salariés sont épanouis dans leur travail, où ils ont la possibilité de réaliser un travail bien fait, d'échanger, d'être dans une démarche participative, est un système plus efficace et moins coûteux. Actuellement, dans cette logique purement économique et financière, les politiques menées empêchent le travail bien fait et rendent malades les salariés.

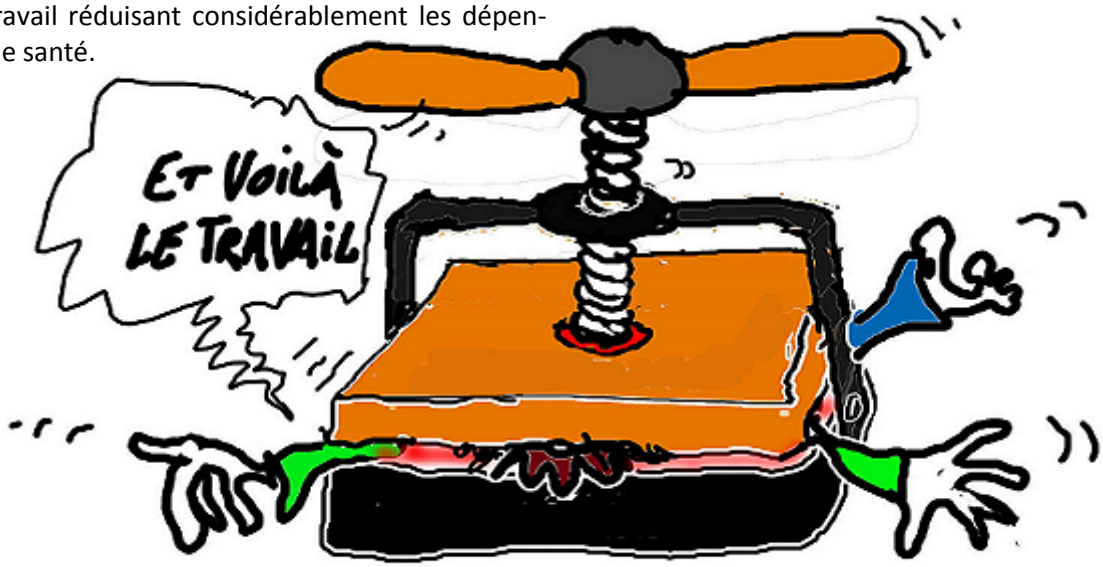

IL FAUT QUE LES SALARIES S'EN MELENT !

Des attaques sans précédent se préparent dans nos hôpitaux contre les droits des agents, les emplois, et les conditions de travail. Si on laisse faire, cela va continuer à se dégrader dans les prochains mois et les prochaines années. Pour s'en sortir, il faut absolument que les salariés s'en mêlent. Il y a urgence à éveiller les consciences, urgence à mener une réflexion collective sur la situation, et urgence à décider d'agir ensemble !

A l'heure où de nombreux salariés et parfois même certains syndicats sont dans la résignation, la CGT doit garder le cap et conserver toute sa détermination ! De plus en plus de salariés nous rejoignent ! La syndicalisation ne cesse de progresser ! C'est une très bonne chose pour avancer : pour peser sur les décisions, il faut être une force. Et pour être une force, il faut s'organiser tous ensemble. Vous n'êtes pas encore syndiqués ? **Envie d'améliorer les choses en 2016 ? Rejoignez-nous !**

PLAN TRIENNAL : LA CGT LANCE UNE ALERTE

Lors de ce CTE, la direction nous a très rapidement présenté les grandes lignes du "Plan Triennal". Pourtant, il est important de s'y pencher attentivement.

Les mesures du "plan triennal" de 3 milliards d'économies et la "loi santé" en cours, décidées dans le cadre du pacte de responsabilité, se traduisent par (si on laisse faire) : 22 000 suppressions de postes, les regroupements forcés d'établissements au travers les Groupements Hospitaliers de Territoires (GHT), la remise en cause d'acquis sociaux, des avancements d'échelons et des promotions de grades, auxquelles il faut ajouter le gel de la valeur du point d'indice depuis 2010 et jusqu'en 2017 au moins.

La situation est tellement intenable que même la FHF (représentant les directeurs d'hôpitaux) appelle à résister en s'opposant aux injonctions des ARS (Agences régionales de Santé), qui visent à supprimer des milliers de lits.

Lors de ce CTE, deux points ont particulièrement été mis en avant : l'objectif de maitrise de la masse salariale et celui du développement de l'ambulatoire (chirurgie mais également médecine).

La maitrise de la masse salariale ? Oui, mais pas à n'importe quel prix.

Il est normal que la masse salariale augmente. On peut citer deux exemples : l'augmentation de l'activité et le GVT.

Premièrement, la progression de l'activité impose une progression des effectifs. Pourtant, les pouvoirs publics ont mis en place un système de financement fragilisant les hôpitaux. En effet, la T2A a été un moyen de mettre sous pression les hôpitaux. Ils voient leur activité augmentée et paradoxalement les crédits alloués à la santé diminuent. La T2A est un cheval de Troie au service du secteur privé. Elle contribue à aggraver la situation financière des hôpitaux, à mettre en concurrence public et privé, et à fermer les structures publiques.

Deuxièmement, le glissement vieillissement technicité (GVT) permet de mieux comprendre l'augmentation du salaire moyen des fonctionnaires français et donc de la masse salariale.

Le GVT est l'une des trois composantes de l'évolution de la masse salariale. Les deux autres sont la valeur du point d'indice salarial et l'évolution du nombre total de fonctionnaires.

Même si le nombre de fonctionnaires stagne, et que la grande majorité ne reçoit pas d'augmentation générale, la masse salariale de la fonction publique augmente du seul fait qu'un plus grand nombre de fonctionnaires est mieux payé, parce qu'ils occupent des emplois plus qualifiés qu'avant, ou bien parce qu'ils ont une ancienneté moyenne plus importante, pour des raisons démographiques. Un autre facteur de l'augmentation du GVT est le passage de personnels de catégorie B en catégorie A.

La CGT restera vigilante sur les mesures envisagées par la direction dans le cadre du plan triennal, et en informera les salariés.

Le développement de l'ambulatoire représente un progrès médical et une aspiration des patients. Cependant, la méthode utilisée pour son développement pose problème.

Les hôpitaux se voient imposer, par les Agences Régionales de Santé, les objectifs d'un plan triennal d'économies qui prévoit d'accélérer le « virage ambulatoire » à marche forcée, par une « baisse capacitaire » en termes de lits d'hospitalisation, qui va se traduire par de nouvelles suppressions de lits et de postes, ne permettant plus de répondre aux besoins croissants de la population.

Questions diverses :
Les petits ruisseaux font les grandes rivières

Le syndicat CGT avait été sollicitée par de nombreux agents ces derniers jours afin de nous exposer un certain nombre de problèmes. Les représentants CGT au CTE ont soulevé ces problématiques afin de trouver des solutions avec la Direction.

Du matériel supplémentaire pour la Maison de Retraite Saint André

La CGT a pointé le manque de matériel au sein de la Maison de retraite Saint André. Les personnels n'ont plus les moyens de réaliser leur travail correctement. Il faut davantage tenir compte des demandes de ces professionnels qui ne se sentent pas écoutés.

La CGT a transmis une liste de matériel répondant aux besoins recensés à l'intérieur du site et réalisée en lien avec les salariés. On trouve sur cette liste, entre autre, des chariots, de la vaisselle incassable, de la vaisselle supplémentaire, divers matériels (restauration, lingerie, buanderie) etc…
La CGT a également demandé un réaménagement du sol antidérapant afin d'éviter les chutes du personnel.

La CGT a indiqué que les salariés souhaiteraient une formation et une visite de la cuisine du CH de Manosque ainsi que de la lingerie de DIGNE, pour un échange d'expériences.
La Direction s'est engagée à étudier attentivement chaque point et à engager une commande de matériel dans les prochains jours (pour les besoins les plus urgents).

Remplacements pour les secrétariats médicaux des Services de Médecine B et D

La CGT a soulevé un manque d'effectifs à venir dans les secrétariats médicaux de Médecine B et D. La Direction a indiqué que serait mis en œuvre un remplacement d'une secrétaire médicale dès le 1er décembre, puis l'arrivée d'une deuxième secrétaire médicale en tout début d'année prochaine.

Récupération des jours fériés : pourquoi changer quelque chose qui marche bien ?

Plusieurs agents nous ont sollicités pour nous signifier leur incompréhension ou leur sensation d'avoir été lésé par le nouveau système de décompte de récupération des jours fériés par l'administration. « Nous avons perdu des heures ! » … « Qu'on nous rende nos heures ! » réagissent-ils. La DRH et les Cadres présents lors du CTE ont tenté d'expliquer qu'il n'y avait aucune perte. Leurs explications ne nous ont pas convaincus…leurs motivations non plus. Il a donc été décidé de l'organisation d'une réunion avec le service DRH et les cadres le 15 décembre. La CGT a dénoncé une fois de plus le logiciel « Clepsydre » et sa complexité.

Une meilleure prise en compte des revendications et du travail des ASH

Les ASH se plaignent de plus en plus de la dégradation de leurs conditions de travail : augmentation du nombre de sortants, problème de matériel, manque de renfort quand il y a des pics d'activité, de l'ambulatoire qui fonctionne souvent jusqu'à 20h00, trop de sorties tardives etc…
La CGT a demandé des mesures concrètes afin d'améliorer les conditions de travail des ASH et pour leur donner les moyens de réaliser un travail de qualité.
La CGT demande le renfort de l'équipe ASH en adéquation avec la fluctuation de la charge de travail. Suite aux revendications de la CGT, la Direction a annoncé que les ASH auraient du nouveau matériel prochainement (nouveaux chariots, nouveaux balais, nouvelles franges…).

la cgt — Une force à vos côtés

ENSEMBLE
NOUS SOMMES
LA SOLUTION !